



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

filière bovine

Question au Gouvernement n° 627

Texte de la question

FILIÈRE BOVINE

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel, pour le groupe Les Républicains.

M. Gérard Menuel. Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui même, les agriculteurs sont dans la rue pour exprimer leur colère. Je veux tout d'abord saluer les paysans de France pour ce qu'ils apportent à la Nation (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir*), et saluer aussi ceux qui représenteront, avec dignité et amour du métier, la ferme France au Salon de l'agriculture.

Les paysans sont trop souvent stigmatisés et, il faut le dire, mal récompensés de leurs efforts. Ils ne comprennent pas la nouvelle carte des zones défavorisées, et sont vent debout face aux impacts prévisibles du CETA – *Comprehensive economic and trade agreement* – et du Mercosur – *Mercado común del Sur*.

M. Sébastien Leclerc. Il a raison !

M. Gérard Menuel. Avez-vous étudié les conséquences de ces accords ? Ils provoqueront l'arrivée de 165 000 tonnes de viande bovine en Europe, avec comme conséquence immédiate des baisses de prix de 10 % chez les producteurs, partant une nouvelle chute de leurs revenus.

Pourtant, l'exécutif national s'est beaucoup agité sur le Mercosur, en particulier au Sommet de l'élevage, en affirmant qu'aucune offre de viande bovine ne serait acceptée, position confirmée ensuite par le Président de la République lors de sa visite à Rungis, avant un revirement, le 25 janvier dernier, avec l'annonce, par le même Président de la République, d'une ligne rouge non négociable à 70 000 tonnes. Et voici qu'aujourd'hui, la France serait prête à accepter un volume de 99 000 tonnes !

M. André Chassaigne. Trahison !

M. Gérard Menuel. Accepter cela, c'est, par exemple, pouvoir servir demain comme menu, aux 800 jeunes agriculteurs qui seront à l'Élysée, des steaks de viande bovine importée, issue de bœufs engraisés dans des *feedlots* avec une alimentation à base de végétaux OGM, d'antibiotiques, de farines animales, d'activateurs de croissance, viande accompagnée de galettes d'un soja OGM défolié avant récolte. (« Eh oui ! » et applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.)

Alors, monsieur le Premier ministre, mes deux questions seront simples : quand aura lieu, ici, au Parlement, le débat concernant le CETA, et quelle est la position du Gouvernement sur cet accord ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.*) Concernant le Mercosur, acceptez-vous ce qui est sur la table aujourd'hui, en particulier les 99 000 tonnes de viande bovine

produite dans des conditions bien différentes de celles qui ont cours chez nos éleveurs ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UDI-Agir, NG et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe FI.)

Mme Jeanine Dubié. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Non, monsieur le député, la position de la France sur le Mercosur n'a pas varié. (« *Si !* » sur plusieurs bancs des groupes LR et NG.) La France défend sa filière bovine ; elle défend des conditionnalités fortes pour protéger cette filière ; elle défend, non les importations, comme vous semblez le suggérer, mais la qualité de sa filière bovine et les vœux du consommateur français. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nous avons à cœur de porter les ambitions de cette filière, notamment à travers le plan de filière construit par l'Interbev – l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes – et l'ensemble des acteurs, et à défendre son excellence.

M. Thibault Bazin. Grottesque !

M. Stéphane Travert, ministre. Nous avons à cœur de créer les conditions qui, en France, permettront aux consommateurs de trouver de la viande française de qualité, issue de nos cheptels. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Nous avons aussi rappelé à l'ensemble de nos interlocuteurs, en particulier européens, issus de douze pays qui nous ont rejoints, notre souhait de défendre les conditionnalités, s'agissant notamment du partage entre viande congelée et viande fraîche, ainsi que de la qualité sanitaire et environnementale des productions en provenance du Mercosur.

M. Christian Hutin. Sur les antibiotiques et les hormones de croissance, le problème est un peu plus compliqué !

M. Stéphane Travert, ministre. L'accord avec le Mercosur n'est pas encore signé : la négociation européenne se poursuit, et soyez assuré, monsieur le député, que nous continuons à défendre ce que nous appelons nos « lignes rouges ». La perspective des 99 000 tonnes n'existe pas, et elle ne figure dans aucun texte.

M. André Chassaing. Si !

Mme Marie-Christine Dalloz. On n'y croit pas !

M. Stéphane Travert, ministre. Nous en sommes toujours à une base de 70 000 tonnes, et c'est sur ce sujet que nous continuons à défendre une position forte et claire, sans varier. (« *Des mots !* » sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. Fabien Di Filippo. Vous n'arrivez même pas à vous en convaincre vous-même !

M. Stéphane Travert, ministre. Nous défendons, et continuerons à défendre les intérêts de la filière bovine française,...

M. Aurélien Pradié. Sortez les violons !

M. Stéphane Travert, ministre. ...comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à l'occasion du congrès de la Fédération nationale bovine il y a quelques jours. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. André Chassaigne. Baratin ! Trahison !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 627

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 février 2018](#)